

sions, puis il le fit descendre sur le radeau ; quand on eut repoussé le radeau au loin, le grand poisson fit chavirer le bateau et dévora les marchands ; quant au pauvre homme, un vent favorable l'amena au rivage et il retourna dans son pays ; ses parents aux neuf degrés en furent joyeux. C'est parce que ce pauvre homme s'était confié trois fois (aux trois Vénérables), qu'il avait observé les cinq défenses et les dix actes excellents, qu'il avait pratiqué le jeûne et la confession et qu'il avait été compatissant pour la multitude des êtres vivants, c'est pour toutes ces raisons qu'il obtint ce bonheur. — (Le Buddha dit) : « Le pauvre homme, c'était moi-même. »

Telle est la manière dont la pârâmitâ de ferme résolution du Bodhisattva pratique la moralité (çîla).

N^o 34.

(*Trip*, VI, 3, p. 64 v^o.)

Autrefois le Bodhisattva menait une vie cachée en observant les défenses et ne recherchait point la gloire de ce monde. Il était sous la dépendance d'un maître de maison et était le gardien d'un terrain de sépulture lui appartenant ; quand quelque enterrement avait lieu, il venait prêter son concours ; celui qui conduisait le deuil en était touché et lui faisait quelque don précieux ; or, tout ce que cet homme recevait ainsi, que ce fût peu ou beaucoup, il le remettait au maître de maison ; celui-ci lui dit : « C'est en déployant vos propres forces que vous acquérez ces sommes ; pourquoi me les rendez-vous ? » Le sage lui répondit : « Je suis le gardien de votre campagne ; ces gens font leurs enterrements sur le sol qui vous appartient ; en bonne justice, ces sommes vous appartiennent. »